

Le Canada est un participant actif à la Conférence des armées des Amériques (CAA), qui se réunit tous les deux ans. Les conférences permettent aux pays participants de discuter de questions hémisphériques importantes. Par exemple, à la 23^e CAA tenue en 1999 à La Paz, en Bolivie, les pays participants ont examiné des moyens qui permettraient de prodiguer un soutien logistique dans les opérations internationales de maintien de la paix.

Reconnaître la valeur de réunions ministérielles ou de haut niveau sur les questions de la défense et de la sécurité internationales, comme la réunion des ministres de la Défense à Williamsburg, à Bariloche et à Manaus en guise de contribution importante au dialogue régional sur ces questions et, dans ce contexte, encourager les pays intéressés à tenir d'autres réunions.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

L'Organisation des États américains s'est jointe au Canada et à d'autres à la réunion des ministres de la Défense des Amériques (MDA) à Cartagène, en Colombie, en décembre 1998 et à Manaus, au Brésil, en 2000. La participation de l'OEA à ces réunions est une étape importante en vue de garantir un approfondissement du dialogue sur les préoccupations en matière de confiance et de sécurité dans la région.

Le Canada soutient vigoureusement une présence de l'OEA aux réunions des MDA, ce qui comprend la participation du président du Comité sur la sécurité continentale. Aux Réunions des MDA de Cartagène et de Manaus, le Canada a assuré le transport de représentants de l'OEA et, comme nous l'avons mentionné antérieurement, de ministres des petits États insulaires, qui, sinon, auraient pu éprouver des difficultés à y assister.

La Réunion des MDA tenue à Manaus s'est attaqué à un ordre du jour progressiste, l'accent étant partagé entre les questions traditionnelles de sécurité, comme la lutte contre le trafic de drogues et le terrorisme, et des préoccupations plus larges, dont les relations entre civils et militaires, et les droits de la personne. La réunion a illustré l'élargissement de la définition de la sécurité maintenant retenue dans la région, laquelle englobe maintenant des préoccupations plus larges touchant la sécurité humaine.

Confier à l'OEA, par l'intermédiaire du Comité sur la sécurité continentale, les responsabilités suivantes : suivre et élargir les questions relatives au renforcement de la confiance et de la sécurité; analyser le sens, l'ampleur et les incidences des concepts relatifs à la sécurité internationale dans l'hémisphère dans le but de mettre au point les approches communes le plus appropriées permettant de gérer leurs divers aspects, dont le désarmement et le contrôle des armements; définir des moyens de revitaliser et de renforcer les institutions du système interaméricain portant sur les divers aspects de la sécurité hémisphérique; ce processus trouvera son point culminant dans une Conférence spéciale sur la sécurité, dans le cadre de l'OEA, qui se tiendra, au plus tard, au début de la prochaine décennie; soutenir la convocation d'une conférence régionale de suivi aux conférences régionales de Santiago et de San Salvador sur les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité, afin de renforcer encore plus la confiance mutuelle dans les Amériques; les progrès accomplis à propos de ces questions seront communiqués aux